

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00592

Numéro SIREN : 485 110 944

Nom ou dénomination : CAP INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003719

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....  
..... DE CHARTRES**

Date : 26/08/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/003719**  
n° de gestion : **2005B00592**  
n° SIREN : **485 110 944 RCS Chartres**

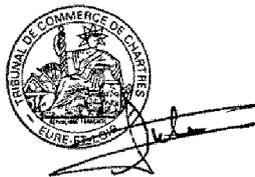
Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 26/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

**CAP INDUSTRIES**  
Route de Chartres 28190 DANGERS

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



## Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	45 562	42 226	3 336	2 386
Fonds commercial (1)	1 948 540		1 948 540	1 948 540
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 914	19 914		240
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 704 310	411 460	3 292 850	2 892 821
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 119		31 119	31 119
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 749 446</b>	<b>473 600</b>	<b>5 275 845</b>	<b>4 875 107</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>2 700</b>		<b>2 700</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	136 123		136 123	155 907
Autres créances	648 969		648 969	881 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	357 123		357 123	
Charges constatées d'avance (3)	22 099		22 099	23 048
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 167 014</b>		<b>1 167 014</b>	<b>1 060 145</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 916 460</b>	<b>473 600</b>	<b>6 442 859</b>	<b>5 935 252</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A L'ORIGINAL**

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 100 000	1 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	110 000	110 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	594 466	1 373 506
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>598 467</b>	<b>-779 040</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 402 934</b>	<b>1 804 466</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	876 121	1 280 034
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 919 641	2 598 434
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 688	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 820	91 052
Dettes fiscales et sociales	74 539	114 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 117	46 604
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 039 926</b>	<b>4 130 785</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 442 859</b>	<b>5 935 252</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	473 187	252 074
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 546 051	3 878 712
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	101 244	857 887
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 036 605		1 036 605	1 193 390
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 036 605</b>		<b>1 036 605</b>	<b>1 193 390</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			993	
Autres produits			10	1
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 037 608</b>	<b>1 193 391</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				10
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			332 148	308 125
Impôts, taxes et versements assimilés			40 241	42 694
Salaires et traitements			480 444	526 423
Charges sociales			223 686	236 313
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 228	5 524
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			255	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 079 002</b>	<b>1 119 089</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-41 395</b>	<b>74 302</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
Produits financiers				
De participation (3)			355 110	530 996
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			25 983	24 639
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			90 671	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>471 765</b>	<b>555 635</b>
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				432 131
Intérêts et charges assimilés (4)			43 538	82 313
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>43 538</b>	<b>514 444</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>428 227</b>	<b>41 191</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>386 832</b>	<b>115 493</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	1 828	
Sur opérations en capital	1 142	133
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>2 970</b>	<b>133</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		3 222
Sur opérations en capital		945 697
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>948 919</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>2 970</b>	<b>-948 786</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-208 665	-54 253
<b>Total des produits (I+II+V+VII)</b>	<b>1 512 343</b>	<b>1 749 159</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>913 875</b>	<b>2 528 198</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>598 467</b>	<b>-779 040</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**ANNEXE**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CAP INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 442 859 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 598 467 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié par les règlements 2015-05, 2015-06, 2016-07 relatifs au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 4 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Le test réalisé au 31/12/2019 n'a pas fait apparaître de dépréciation à constater dans les comptes.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Les indemnités de fin de carrière sont couvertes par une assurance souscrite auprès de CIC ASSURANCE. Le montant versé en 2019 au titre de ce contrat ressort à 3 600 euros. Nous estimons que les montants cumulés versés au titre de ce contrat sont suffisants pour couvrir l'ensemble de l'engagement en matière de retraite.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				1 948 540
- Fonds commercial	1 948 540			45 562
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 625	2 938		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 991 165</b>	<b>2 938</b>		<b>1 994 102</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				19 914
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 914			
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				19 914
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 914</b>			
- Participations évaluées par mise en équivalence				3 704 310
- Autres participations	3 304 281	400 029		
- Autres titres immobilisés				31 119
- Prêts et autres immobilisations financières	31 119			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 335 400</b>	<b>400 029</b>		<b>3 735 429</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 346 479</b>	<b>402 966</b>		<b>5 749 446</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 938		400 029	402 966
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 938</b>		<b>400 029</b>	<b>402 966</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	1 948 540
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>1 948 540</b>

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Le test réalisé au 31/12/2019 n'a pas fait apparaître de dépréciation à constater dans les comptes.

## Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>				
SAS EXPRESS MECANIQUE 36130 DIORS	160 000	638 119	100,00	510 211
SARL PROTEC 36120 ARDENTES	409 176	-165 915	100,00	-66 098
SAS OUEST INDUSTRIE 28190 DANGERS	306 000	989 162	88,21	415 425
SA GROUPE D.VALIN 36300 LE BLANC	45 963	2 163 509	77,48	218 007
SARL OUEST SIGNALÉTIQUE SERVICES 28190 DANGERS	10 000	-152 578	100,00	-335 431
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50 %)</b>				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>	3 704 310	3 704 310	626 007		400 196
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50 %)</b>					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 239	1 987		42 226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40 239</b>	<b>1 987</b>		<b>42 226</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 674	240		19 914
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 674</b>	<b>240</b>		<b>19 914</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>59 913</b>	<b>2 228</b>		<b>62 141</b>

## Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 838 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			31 119
Autres	31 119		
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	136 123	136 123	
Capital souscrit – appelé, non versé	648 969	648 969	
Charges constatées d'avance	22 099	22 099	
<b>Total</b>	<b>838 310</b>	<b>807 191</b>	<b>31 119</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	2 490
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	1 993
<b>Total</b>	<b>4 483</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 100 000,00 euros décomposé en 55 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 019 238 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	101 244	101 244		
– à plus de 1 an à l'origine	774 877	411 690	363 187	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	220 000		220 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 820	98 820		
Dettes fiscales et sociales	74 539	74 539		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 859 757	2 859 757		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 019 238</b>	<b>3 546 051</b>	<b>473 187</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	750 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	397 270			
(**) Dont envers les associés	300 322			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 410 323 euros.

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	14 116
CONGES A PAYER	13 147
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	6 713
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 909
ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 835
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	50 117
<b>Total</b>	<b>91 837</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	22 099		
<b>Total</b>	<b>22 099</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	355 110	530 996
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 983	24 639
Reprises sur provisions et transferts de charge	90 671	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>471 765</b>	<b>555 635</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		432 131
Intérêts et charges assimilées	43 538	82 313
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>43 538</b>	<b>514 444</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>428 227</b>	<b>41 191</b>

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 828	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 142	133
Reprises sur provisions et transferts de charge		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 970</b>	<b>133</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 222
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		945 697
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>948 919</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 970</b>	<b>-948 786</b>

## Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SARL CAP INDUSTRIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL

## **Notes sur le compte de résultat**

CAP INDUSTRIES, rue De Chartres 28190 DANGERS. L'option a été renouvelée en date du 31/12/2015. Elle agit en qualité de tête de groupe.

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CAP INDUSTRIE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'option a été renouvelée au 31/12/2015.

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de COVID 19, qui avait débuté en Chine en décembre 2019, était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie.

En France, les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 et renforcées par une annonce du Premier Ministre le 14 mars 2020.

Notre société a dû faire face à cette épidémie qui a, et aura, des conséquences économiques et financières significatives dont nous ne pouvons actuellement en mesurer l'importance tant pour notre société que pour le groupe qu'elle compose. C'est la raison pour laquelle notre société a fait appel au prêt garanti par l'état pour un montant de 2 500 000 euros.

**CAP INDUSTRIES**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.100.000,00 €  
Siège Social : Rue de Chartres  
28190 DANGERS  
485 110 944 RCS CHARTRES

**PROCES-VERBAL**  
**DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU**  
**25 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,  
Le 25 juin,  
A 14H heures,

Les associés de la Société CAP INDUSTRIES, Société à Responsabilité Limitée, au capital social de 1.100.000,00 €, divisé en 55.000 parts sociales de 20 € chacune, dont le siège social est sis Route de Chartres – 28190 DANGERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES sous le numéro 485 110 944, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Cabinet de Maître Francine TOUCHARD, Avocat à la Cour, sis 3, rue de Téhéran – 75008 PARIS, sur convocation faite à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric VELLA.

**Le Président constate que sont présents ou représentés :**

- Monsieur Eric VELLA, propriétaire de 49.390 parts sociales,
- Madame Catherine VELLA, propriétaire de 110 parts sociales,
- la Société ADP FINACTION, propriétaire de 5.500 parts sociales.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, ou représentés possèdent 55.000 parts sur les 55.000 parts ayant le droit de vote représentant 100 % des droits de vote.

Les Co-Commissaires aux Comptes Titulaires, la Société COGEP et la Société COGEP AUDIT, régulièrement convoquées sont absentes et excusées.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

**Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :**

- la copie des lettres de convocation adressées à chaque associé,
- la copie des lettres de convocation adressées aux Co-Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la Gérance sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- les rapports des Co-Commissaires aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

**Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- Lecture du rapport de gestion établi par le Gérant sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial des Co-Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions,
- Rémunération du Gérant,
- Renouvellement du mandat d'un des deux Commissaires aux Comptes Titulaires,
- Non renouvellement des mandats des Commissaire aux Comptes Titulaire et Suppléant,
- Quitus à la Gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code commerce, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et du rapport des Co-Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice de 598.467 €**. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale,

constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à un bénéfice de **598.467 euros**, décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	:	598.467 euros
- Affectation au Compte Autres Réserves	:	598.467 euros

Ce qui porte le Compte Autres Réserves à la somme de 598.467 euros.

L'Assemblée Générale,

rappelle, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Co-Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées, approuve ledit rapport.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article L223-19 du Code de Commerce.*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale,

prend acte que Monsieur Eric VELLA, en sa qualité de Gérant de la Société, a perçu une rémunération nette annuelle de 270.000 € pour l'exercice 2019, et que les cotisations sociales y afférentes sont prises en charge par la Société CAP INDUSTRIES.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale,

constatant que le mandat de la Société COGEP AUDIT, Commissaire aux Comptes Titulaire, expire à l'issue de la présente Assemblée Générale,

décide de renouveler le mandat de la Société COGEP AUDIT, Commissaire aux Comptes Titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025 qui se tiendra dans le courant de l'année 2026.

La Société COGEP AUDIT a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait le renouvellement de son mandat.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale,

constatant que les mandats de la Société COGEP, Commissaire aux Comptes Titulaire, et de Monsieur Thierry TERRASSIER, Commissaire aux Comptes Suppléant, expirent à l'issue de la présente Assemblée Générale,

décide de ne pas renouveler lesdits mandats.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale,

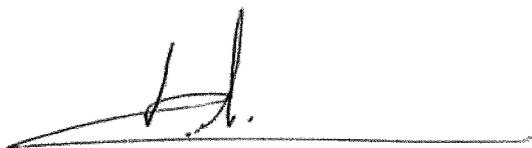
donne au porteur de l'original d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pouvoir à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôts et autres.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

\* \* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président et les associés.

**Le Président**



**Les associés**



**CAP INDUSTRIES**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 100 000 €

Siège social : Rue de Chartres 28190 Dangers

R.C.S : 485 110 944 Chartres

**Exercice clos le 31/12/2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

## **CAP INDUSTRIES**

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

## **CAP INDUSTRIES**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 100 000 €

Siège social : route de Chartres, 28190 Dangers

R.C.S : 485 110 944 Chartres

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2019

**COGEP AUDIT**

Siège social : avenue Gustave Eiffel, ZAC Grandéols, 36130 Déols

Membre de la Compagnie Régionale de **Bourges**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de la Société à Responsabilité Limitée CAP INDUSTRIES

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée CAP INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations » de l'annexe des comptes annuels concernant le COVID 19

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Titres de participations

Nous sommes assurés que la valeur des titres de participation était satisfaisante. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour l'estimation de cette valeur d'inventaire. Ces appréciations n'appellent pas de remarques particulières de notre part tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

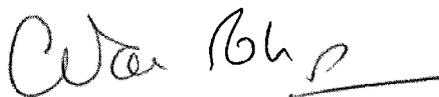
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Déols, le 02 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

COGEP AUDIT

---



Françoise VAN ROBAEYS

---

**ANNEXE**

**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 562	42 226	3 336	2 386
Fonds commercial (1)	1 948 540		1 948 540	1 948 540
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 914	19 914		240
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 704 310	411 460	3 292 850	2 892 821
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 119		31 119	31 119
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 749 446</b>	<b>473 600</b>	<b>5 275 845</b>	<b>4 875 107</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>2 700</b>		<b>2 700</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	136 123		136 123	155 907
Autres créances	648 969		648 969	881 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	357 123		357 123	
Charges constatées d'avance (3)	22 099		22 099	23 048
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 167 014</b>		<b>1 167 014</b>	<b>1 060 145</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 916 460</b>	<b>473 600</b>	<b>6 442 859</b>	<b>5 935 252</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 100 000	1 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	110 000	110 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	594 466	1 373 506
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>598 467</b>	<b>-779 040</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 402 934</b>	<b>1 804 466</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	876 121	1 280 034
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 919 641	2 598 434
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 688	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 820	91 052
Dettes fiscales et sociales	74 539	114 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 117	46 604
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 039 926</b>	<b>4 130 785</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 442 859</b>	<b>5 935 252</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	473 187	252 074
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 546 051	3 878 712
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	101 244	857 887
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (I)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 036 605		1 036 605	1 193 390
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 036 605</b>		<b>1 036 605</b>	<b>1 193 390</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			993	
Autres produits			10	1
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 037 608</b>	<b>1 193 391</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				10
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			332 148	308 125
Impôts, taxes et versements assimilés			40 241	42 694
Salaires et traitements			480 444	526 423
Charges sociales			223 686	236 313
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 228	5 524
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			255	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 079 002</b>	<b>1 119 089</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-41 395</b>	<b>74 302</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			355 110	530 996
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			25 983	24 639
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			90 671	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>471 765</b>	<b>555 635</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				432 131
Intérêts et charges assimilées (4)			43 538	82 313
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>43 538</b>	<b>514 444</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>428 227</b>	<b>41 191</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>386 832</b>	<b>115 493</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	1 828	
Sur opérations en capital	1 142	133
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>2 970</b>	<b>133</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		3 222
Sur opérations en capital		945 697
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>948 919</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>2 970</b>	<b>-948 786</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-208 665	-54 253
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 512 343</b>	<b>1 749 159</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>913 875</b>	<b>2 528 198</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>598 467</b>	<b>-779 040</b>
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**ANNEXE**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CAP INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 442 859 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 598 467 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié par les règlements 2015-05, 2015-06, 2016-07 relatifs au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 4 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Le test réalisé au 31/12/2019 n'a pas fait apparaître de dépréciation à constater dans les comptes.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Les indemnités de fin de carrière sont couvertes par une assurance souscrite auprès de CIC ASSURANCE. Le montant versé en 2019 au titre de ce contrat ressort à 3 600 euros. Nous estimons que les montants cumulés versés au titre de ce contrat sont suffisants pour couvrir l'ensemble de l'engagement en matière de retraite.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 948 540			1 948 540
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 625	2 938		45 562
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 991 165</b>	<b>2 938</b>		<b>1 994 102</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 914			19 914
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 914</b>			<b>19 914</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 304 281	400 029		3 704 310
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 119			31 119
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 335 400</b>	<b>400 029</b>		<b>3 735 429</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 346 479</b>	<b>402 966</b>		<b>5 749 446</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 938		400 029	402 966
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 938</b>		<b>400 029</b>	<b>402 966</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 948 540
<b>Total</b>	<b>1 948 540</b>

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Le test réalisé au 31/12/2019 n'a pas fait apparaître de dépréciation à constater dans les comptes.

## Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>				
SAS EXPRESS MECANIQUE 36130 DIORS	160 000	638 119	100,00	510 211
SARL PROTEC 36120 ARDENTES	409 176	-165 915	100,00	-66 098
SAS OUEST INDUSTRIE 28190 DANGERS	306 000	989 162	88,21	415 425
SA GROUPE D.VALIN 36300 LE BLANC	45 963	2 163 509	77,48	218 007
SARL OUEST SIGNALTIQUE SERVICES 28190 DANGERS	10 000	-152 578	100,00	-335 431
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50 %)</b>				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>	3 704 310	3 704 310	626 007		400 196
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50 %)</b>					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	An début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 239	1 987		42 226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40 239</b>	<b>1 987</b>		<b>42 226</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 674	240		19 914
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 674</b>	<b>240</b>		<b>19 914</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>59 913</b>	<b>2 228</b>		<b>62 141</b>

## Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 838 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 119		31 119
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	136 123	136 123	
Autres	648 969	648 969	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 099	22 099	
<b>Total</b>	<b>838 310</b>	<b>807 191</b>	<b>31 119</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	2 490
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	1 993
<b>Total</b>	<b>4 483</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 100 000,00 euros décomposé en 55 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 019 238 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	101 244	101 244		
– à plus de 1 an à l'origine	774 877	411 690	363 187	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	220 000		220 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 820	98 820		
Dettes fiscales et sociales	74 539	74 539		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 859 757	2 859 757		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 019 238</b>	<b>3 546 051</b>	<b>473 187</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	750 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	397 270			
(**) Dont envers les associés	300 322			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 410 323 euros.

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	14 116
CONGES A PAYER	13 147
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	6 713
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 909
ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 835
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	50 117
<b>Total</b>	<b>91 837</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	22 099		
<b>Total</b>	<b>22 099</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	355 110	530 996
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 983	24 639
Reprises sur provisions et transferts de charge	90 671	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>471 765</b>	<b>555 635</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		432 131
Intérêts et charges assimilées	43 538	82 313
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>43 538</b>	<b>514 444</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>428 227</b>	<b>41 191</b>

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 828	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 142	133
Reprises sur provisions et transferts de charge		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 970</b>	<b>133</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 222
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		945 697
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>948 919</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 970</b>	<b>-948 786</b>

## Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SARL CAP INDUSTRIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL

## Notes sur le compte de résultat

CAP INDUSTRIES, rue De Chartres 28190 DANGERS. L'option a été renouvelée en date du 31/12/2015. Elle agit en qualité de tête de groupe.

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CAP INDUSTRIES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'option a été renouvelée au 31/12/2015.

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de COVID 19, qui avait débuté en Chine en décembre 2019, était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie.

En France, les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 et renforcées par une annonce du Premier Ministre le 14 mars 2020.

Notre société a dû faire face à cette épidémie qui a, et aura, des conséquences économiques et financières significatives dont nous ne pouvons actuellement en mesurer l'importance tant pour notre société que pour le groupe qu'elle compose. C'est la raison pour laquelle notre société a fait appel au prêt garanti par l'état pour un montant de 2 500 000 euros.